



## **COURS POUR SECOURSITE « INTOXICATION AU CYANURE »**

---

**Dans les entreprises qui utilisent des cyanures, il faut prévoir une procédure spéciale en cas d'accident aux cyanures. Une formation particulière doit être dispensée aux secouristes d'entreprises.**

Objectifs : Acquérir les notions essentielles pour être en mesure d'alerter les secours externes et de donner les premiers soins essentiels.

Public : Ces cours sont destinés aux :

- secouristes d'entreprise, avec ou sans notions préalables,
- secouristes ayant suivi les cours A1 et A2,
- secouristes de type B (selon « Solution de branche », chiffre 5.1.4)

Intervenants : Médecin et moniteurs de niveau professionnel.

Moyens : Théorie, exercices, matériel didactique, mannequins.

Matière :

- Chimie, quelques notions sur les cyanures,
- Physiologie et toxicologie,
- Matériel de 1<sup>er</sup> secours « cyanure »,
- Procédure d'alarme,
- Exercices pratiques,
- Réponses aux préoccupations des participants.

Date et lieu : Nous définirons la date et le lieu en fonction du nombre et de la provenance des inscriptions

Durée : ½ jour, de 08h30 à 12h00.

Coût : CHF 100.- par participant, pause incluse.  
Rabais de CHF 15.- pour les entreprises « conventionnées ».  
A régler avant le cours, contre facture.

Participants : Groupe de 15 personnes environ.  
Une attestation de participation est remise à chaque participant.

Inscriptions : **Jusqu'au 14 juillet 2016** (voir bulletin d'inscription joint).  
L'entreprise recevra une confirmation, les détails d'organisation et une facture.